

Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM

Avocats au Barreau de Chartres, demeurant dite ville

47, rue Alexandre-Ribot - Tél. 02 37 28 30 05

Vente aux enchères publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience
des criées de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de
Chartres, situé 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES

le **JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2020 à 14 HEURES**

UNE MAISON D'HABITATION

sise 2, le Clos des Champs 28130 SAINT-MARTIN-DE-NIGELLES,
comprenant :



Au rez-de-chaussée :

- Séjour-Cuisine (59,80 m²), sol carrelé, plinthes en bois peint, murs recouverts de toile de verre peinte dont un mur côté salon recouvert d'un parement de pierres, plafond peint, une cheminée en pierre, cuisine équipée d'un plan de travail, d'une table à deux pieds métal et de placards en bois stratifié. Un évier en émail à un bac, deux convecteurs, une aération, 5 fenêtres à deux battants en métal peint. 1 porte fenêtre à deux battants et deux panneaux fixes en métal peint.
- Une chambre (14,15 m²), sol recouvert d'un parquet en bois stratifié, plinthes en bois peint, murs recouverts de toile de verre peinte, plafond peint, un convecteur, un placard sans porte, une fenêtre à deux battants en métal peint.
- Salle de bains (4,75 m²), sol et murs carrelés, plafond recouvert de toile de verre peinte, deux vasques en émail sur meuble en bois stratifié, une baignoire en matière composite avec pare douche en verre, une fenêtre à un battant basculant vitré.
- Toilettes (0,90 m²), sol carrelé, plinthes en bois peint, murs et plafond peint, une cuvette de WC.

A l'étage : accès par un escalier avec marches et rambarde en bois verni.

- Palier (1,75 m²), sol recouvert de moquette, plinthes en bois peint, murs et plafond peints.
- Deux chambres (respectivement 8,45 m² et 10,15 m²), sol recouvert de moquette, plinthes en bois peint, murs, sous pentes et plafond peints. Une trappe d'accès aux combles (dans une chambre), un radiateur électrique, une fenêtre à deux battants en bois peint dans chaque chambre, une fenêtre de toit de type « Velux » dans une chambre.

- Salle d'eau (1,95 m²), sol carrelé, plinthes en bois peint, murs et plafond peint avec une partie de mur carrelée, un lavabo en émail, une cabine de douche à deux portes coulissantes et deux parois fixes en PVC, une cuvette de WC, un convecteur, une fenêtre de toit de type « Velux ».

Au sous-sol :

- Pièce n° 1 (20,20 m² dont la fonction l'exclut de la surface Carrez), sol carrelé, murs et plafond peints, un convecteur, un vasistas en bois verni.
- Pièce n° 2 (14,40 m² dont la fonction l'exclut de la surface Carrez), sol carrelé, murs et plafond peints, une arrivée et une évacuation d'eau pour machine à laver. Un convecteur, placards en bois peint avec ballon d'eau chaude. Un vasistas en bois verni.
- Dégagement (10,45 m² dont la fonction l'exclut de la surface Carrez), sol recouvert de ciment, murs et plafonds blanchis, placards en bois peint.
- Garage (32,90 m² dont la fonction l'exclut de la surface Carrez), sol recouvert de ciment, murs et plafond blanchis, placard. Une porte de garage en bois verni. Portillon d'accès sous la terrasse. Un vasistas en bois verni.

Surface totale Loi Carrez : 101,90 m²

A l'extérieur :

- Terrasse, terrain clôturé côté rue par un mur de pierres et d'une barrière en bois verni et à l'arrière et sur les côtés par un grillage.
- Le tout cadastré : section ZC N° 186 lieudit 2, Hameau du Clos des Champs, pour une surface de 13a 43ca.
Cet immeuble est inoccupé.

La visite sera réalisée par la **SCP d'ARAQUY et SOUSAN**, Huissiers de justice associés à CHARTRES (28) 6, rue Danièle Casanova, le **mercredi 16 septembre 2020 de 10h30 à 11h30**.

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente. Les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication : un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €, un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA à titre de provision sur les frais préalables de vente et aux frais postérieurs d'un montant de 9.000 €, constatant leur solvabilité, une attestation de la banque indiquant l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds, un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme), avec pour la personne née à l'étranger mention des noms et prénoms de ses parents et pour les sociétés, un extrait Kbis (justificatif de sa dénomination et de son numéro de SIREN). Et une attestation sur l'honneur datée et signée par le ou les enchérisseurs indiquant qu'il ne fait pas ou qu'ils ne font pas l'objet d'une interdiction d'enchérir ou encore que l'acquisition du bien saisi est pour une occupation personnelle étant ajouté que pour une Société Civile Immobilière (SCI) ou une Société en Nom Collectif (SNC) cette attestation doit en outre comporter pour ses associés et mandataires sociaux l'ensemble des éléments prévus pour les personnes physiques et morales. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES soit 3, rue Saint-Jacques 28000 CHARTRES où il a été déposé le 4 février 2020 ainsi qu'au **Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM**.

MISE A PRIX :
130.000 €

Fait à Chartres, le 27 juillet 2020.

Signé : **Mathieu KARM**.

Pour tous autres renseignements, s'adresser :

- 1°) à la **SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM**, Avocats au Barreau de Chartres, dont le cabinet est situé 47, rue Alexandre-Ribot, 28000 CHARTRES, tél. 02 37 28 30 05.
- 2°) au **Greffe du Tribunal de Grande Instance de Chartres**, 3, rue Saint-Jacques où le cahier des conditions de vente est déposé, tél. 02 37 18 72 56.
- 3°) sur Internet : www.ordredesavocats-chartres.com